

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Décembre 2018**

OBJET : Convention de mise à disposition par les communes de biens leur appartenant afin d'y installer des maisons du bel âge.

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**
- **Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,**

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la mise à disposition par la commune d'Eyguières, du local sis au rez-de-chaussée de la Place de l'ancien Hôtel de ville, afin d'y accueillir une maison du bel âge,
- d'approuver la mise à disposition par la commune de Ceyreste, du local sis au rez-de-chaussée de la Place Albert Blanc, afin d'y accueillir une maison du bel âge et un relais postal,
- d'approuver la mise à disposition par la commune de Roquefort-la-Bédoule, d'un bien sis Route d'Aubagne, afin d'y accueillir une maison du bel âge, un relais postal et un distributeur automatique,
- d'approuver la mise à disposition par la commune de Trets, du rez-de-chaussée d'un local sis Place du 14 Juillet, afin d'y accueillir une maison du bel âge,
- de valider le principe de passation des conventions avec les communes d'Eyguières, Ceyreste, Roquefort-la-Bédoule et Trets,

- d'autoriser la signature de tous les documents se rapportant à ces opérations, et notamment pour la commune de Ceyreste, l'autorisation de maintenir l'association dans les lieux, ce qui sera établi sous la forme d'un contrat entre le Département et l'association concernée.

A l'unanimité
Monsieur PAYAN s'abstient
Monsieur PONS et Monsieur FERAUD
ne prennent pas part au vote.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée